

## Communiqué de presse - 23 juin 2016

# Les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français validés par la Communauté de communes Arve et Salève.

Les élus de la Communauté de communes Arve et Salève ont approuvé à l'unanimité ce mercredi 22 juin les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français. Dans le cadre de la démarche engagée depuis plusieurs mois pour transformer l'ARC Syndicat mixte en Pôle métropolitain, toutes les intercommunalités membres de l'ARC doivent adopter d'ici la fin de l'été les statuts du futur Pôle métropolitain.

L'ARC Syndicat mixte, qui compte 120 communes situées dans l'Ain et la Haute-Savoie, changera de statuts au 1er trimestre 2017 pour devenir un Pôle métropolitain. Cette transformation permettra à la structure d'initier des actions d'envergure à l'échelle du Genevois français, en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de transition énergétique et de développement économique.

Les élus de l'ARC portent une vision et une ambition pour leur territoire, « un ARC fort, pour un Grand Genève fort ». L'objectif est simple : développer l'offre de transports et garantir la qualité du cadre de vie dans un territoire parmi les plus dynamiques d'Europe. La transformation de l'ARC en Pôle métropolitain marque cette volonté commune : elle traduit une nouvelle étape de coopération et d'actions après 10 ans de travail concerté (2004 : ARC Association ; 2010 : ARC Syndicat mixte ; 2017 : Pôle métropolitain).

La Communauté de communes Arve et Salève est la deuxième intercommunalité membre de l'ARC à délibérer sur les statuts du Pôle métropolitain. Lundi 20 juin, les élus de la Communauté de communes des Collines du Léman ont approuvé à l'unanimité les statuts du futur Pôle métropolitain. Au total, ce sont 9 intercommunalités qui doivent délibérer sur cette démarche durant l'été.

Actuellement, quinze pôles métropolitains ont déjà vu le jour en France. Une dizaine de projets sont en préparation.

*« Les élus de la communauté de communes ont voté à l'unanimité les statuts du pôle métropolitain, c'est un grand succès. Je suis satisfait de cette avancée vers l'avenir. Le pôle métropolitain est une opportunité à saisir dans le cadre de l'aménagement concerté de notre territoire au sein d'Auvergne - Rhône-Alpes. Aujourd'hui nous travaillons déjà en collaboration avec les territoires voisins, et nous serons force de proposition pour poursuivre de manière encore plus étroite la mission qui nous a été confiée. Et c'est ensemble que nous avons l'obligation de réussir pour les générations à venir. » - Monsieur Louis Favre, Président de la Communauté de Communes Arve et Salève.*

*« 20 mois après le début de ce mandat, nous voici devant une étape importante pour le Genevois français. Ensemble nous devons parvenir à réaliser les équipements et services nécessaires aux habitants et aux entreprises du Genevois français, pour exister au sein de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et dans le Grand Genève. » - Monsieur Jean DENAIS, Président de l'ARC Syndicat mixte.*



Jean Denais (debout), présent lors du conseil communautaire de la CCAS - 22 juin 2016.

### Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)630 91 48 16 - [communication@arcdugenevois.fr](mailto:communication@arcdugenevois.fr) - [www.arcdugenevois.fr](http://www.arcdugenevois.fr)  
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)

Pauline BUTTIN - +33(0)7 77 42 95 36 - [pauline.buttin@arve-saleve.fr](mailto:pauline.buttin@arve-saleve.fr) - [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)  
Communauté de communes Arve et Salève